



# Programme

**Mercredi 31 juillet**

**Genève – Emmental - Seelisberg**

Départ de Genève en début de matinée en direction de Lausanne – Yverdon  
**Restoroute de Bavois / arrêt café croissant libre.**

Continuation vers Affoltern im Emmental pour la **visite de la fromagerie**

*La fromagerie de démonstration de l'Emmental est un lieu de rencontre attrayant et un monde d'expérience au caractère villageois. Vous découvrirez aussi bien la production moderne du célèbre Emmental AOP que la production traditionnelle de ce fromage. Le petit village de la fromagerie réunit tradition et modernité.*

Fromages typiques, souvenirs et cadeaux ou douces tentations sont en vente dans la boutique de la fromagerie, la boutique d'artisanat ou au « Mätteli-Beck »

**Repas de midi au restaurant de la fromagerie**, situé juste à côté.

Reprise de votre autocar pour **Seelisberg / installation à l'hôtel Bellevue**

*Le petit village de Seelisberg est entouré, telle une presqu'île, du Lac des Quatre Cantons et offre une vue magnifique sur le lac et les montagnes.*

*Le Rütli, lieu symbolique de l'histoire suisse, appartient aussi à la commune.*

**Repas du soir à l'hôtel et soirée libre.**

**Jeudi 1<sup>er</sup> août**

**Excursion à Brunnen**

**Petit déjeuner** à l'hôtel.

Puis départ avec votre autocar pour une excursion à **Brunnen**

*Au bord du lac des Quatre-Cantons, Brunnen offre une vue sur son bras oriental, le lac d'Uri, ainsi que le Bürgenstock et le massif du Gothard.*

**Repas de midi libre**, puis retour à l'hôtel dans l'après-midi.

**Soirée : départ en funiculaire jusqu'au Lac de Treib / embarquement pour une promenade en bateau avec le souper** pour admirer le feu d'artifice.

Menu filets de perche

Retour à l'hôtel.

**Vendredi 2 août**

**Seelisberg - Genève**

**Petit déjeuner** à l'hôtel.

Puis départ avec votre autocar

- par beau temps : Altdorf – Sustenpass (2259 mètres) – Meiringen – Interlaken
- par mauvais temps : Brünig – Interlaken – Simmental – Jaun

**Repas de midi libre**

Arrivée à Genève / Gare Cornavin en début de soirée.

## Prix AVIVO comprenant

- le transport en autocar 4\* tout confort
- l'hébergement à l'hôtel Bellevue 3\* à Seelisberg
- le petit-déjeuner buffet à l'hôtel
- le repas de midi du jour 1 au restaurant de la fromagerie
- le souper à l'hôtel le jour 1
- la visite de la fromagerie Emmental
- l'excursion à Brunnen
- le funiculaire Seelisberg / Lac de Treib
- la promenade en bateau avec le souper le jour 2 pour admirer le feu d'artifice – menu filets de perche
- un accompagnant AVIVO

<b>Membre AVIVO .....</b>	<b>590.-</b>
<b>Non membre .....</b>	<b>690.-</b>
<b>Supplément single</b>	<b>80.-</b>

### Non compris :

- assurance annulation et assistance obligatoire
- les repas de midi des jours 2 & 3
- les boissons lors des repas



**Hôtel Bellevue à Seelisberg**

## **CONDITIONS GÉNÉRALES**

### **1 - Inscriptions**

Veillez- vous inscrire dès que possible, certains voyages ayant des places limitées. **Toute inscription est effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné du versement équivalent au 30% du montant total de votre réservation.**

Le solde du voyage doit nous parvenir au plus tard **20 jours avant le départ.**

### **2 - Annulations**

Toute annulation de votre part devra être communiquée immédiatement au siège de l'AVIVO.

**Les frais du voyage pourront être remboursés si:**

- 1) Vous avez souscrit à l'assurance annulation.**
- 2) Vous êtes en possession du livret ETI.**
- 3) Vous avez souscrit une assurance similaire.**

**Jusqu'à 30 jours avant le départ il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.**

**Sans l'une de ces trois formules ci-dessus, vous aurez les frais suivants:**

<b>Dès le 30<sup>ème</sup> jour</b>	<b>avant le départ</b>	<b>50 % du prix du voyage</b>
<b>Dès le 20<sup>ème</sup> jour</b>	<b>avant le départ</b>	<b>100 % du prix du voyage</b>
<b>En cas de non présentation au départ</b>		<b>100 % du prix du voyage</b>

**Quelle que soit la date d'annulation, il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.**

### **3 - Assistance et rapatriement**

En cas d'accident, de maladie ou de décès, veillez à avoir une assurance assistance et rapatriement valable. Vous pouvez la souscrire à l'AVIVO.

### **4 - Formalités**

Vous devez être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé pour les différents pays où doit se dérouler le voyage. L'AVIVO ne pourra en aucun cas supporter les frais d'annulation résultant d'un refus ou d'un retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes.

### **5 - Assurances**

Le participant doit être au bénéfice d'une assurance individuelle couvrant les frais de maladie ou d'accident valable dans les pays visités.

Chaque participant est responsable de la prise de médicament ordonnée par son médecin.